

PRÉREQUIS

Admission Post Bac : Avoir validé un niveau 4 (Bac)

DURÉE DE LA FORMATION

24 mois

CERTIFICATION VISÉE

Le BTS Gestion de la PME est un diplôme de Bac+2 délivré par l'Etat qui permet l'obtention de 120 crédits E.C.T.S (niveau 5)

DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES

Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation - Compte personnel de formation (CPF) - Reconversion ou promotion par alternance PRO-A - Etudiant ou candidature libre

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le gestionnaire administratif assure, selon l'entreprise ou le service dans lequel il exerce ses fonctions, des missions de :

- Gestion commerciale et Administration des ventes
- Gestion de la relation clients-fournisseurs
- Gestion du personnel
- Gestion de la qualité

Il doit être capable de gérer et de planifier l'activité d'une entreprise.

Les missions et fonctions assurées par ce professionnel renvoient à 4 grands domaines d'activités :

1. Gestion commerciale
2. Gestion comptable et financière
3. Administration d'entreprise
4. Communication

MÉTIER VISÉS

- Assistant de gestion
- Assistant des ressources humaines
- Assistant commercial et marketing
- Assistant comptable
- Gestionnaire administratif

STATISTIQUES 2020-2021

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

Global : 70% - sur 10 apprenants 7 réussites
Apprentissage : 70% - sur 10 apprentis 7 réussites

TAUX DE POURSUITE D'ETUDES

Global : 20% - sur 10 apprenants 2 poursuites
Apprentissage : 20% - sur 10 apprentis 2 poursuites

TAUX D'INSERTION GLOBAL DANS L'EMPLOI À 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU TITRE

Global : 70% - sur 10 apprenants 2 insertions
Apprentissage : 70% - sur 10 apprentis 2 insertions

TAUX D'INTERRUPTION DES APPRENANTS EN COURS D'ANNÉE (pour les 1ère et 2ème année)

Global : 16% - sur 42 apprenants, 7 ruptures
Apprentissage : 15% - sur 39 apprentis, 6 ruptures

MODALITÉS D'ADMISSION - RENTRÉE SEPT/OCT 2022



Résultats d'admissibilité sous maximum une semaine après l'entretien de motivation

Rentrée sept/oct 2022
Dernière mise à jour : 24/08/2021

PROGRAMME

Les matières enseignées lors de la préparation au BTS sont réparties en 6 UE et organisées en blocs de compétences pour l'enseignement professionnel :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Culture économique, juridique et managériale
- Gestion de la relation clients et fournisseurs de la PME
- Participation à la gestion des risques de la PME, Gestion du personnel et contribution à la GRH de la PME
- Soutien au fonctionnement et au développement de la PME

Aux enseignements du référentiel s'ajoutent des modules de formation aux compétences humaines indispensables dans la construction de tout projet.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET CULTUREL

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère (Anglais)
- Culture économique, juridique et managériale

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Bloc de compétences n° 1 – Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Bloc de compétences n° 2 – Participer à la gestion des risques de la PME
- Bloc de compétences n° 3 – Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME
- Bloc de compétences n° 4 – Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

ENSEIGNEMENT SOFT SKILLS

- Maîtrise de l'art de l'éloquence
- Maîtrise de l'art du pitch
- Les enjeux de la communication

MÉTHODES MOBILISÉES

Pour chaque UE, les apprenants suivent des enseignements en présentiel complétés par des parcours en e-learning.

La formation allie la transmission des connaissances et les mises en situations professionnelles grâce à des cas pratiques animés par des formateurs, experts dans leur domaine.

Les périodes en entreprise participent à l'acquisition des compétences professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BTS est composé de 6 UE et d'1 UE facultative validées par :

- 5 épreuves écrites
- 3 épreuves orales + 1 pour l'UE facultative

Des contrôles continus permettent d'encadrer l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires au passage de l'examen d'Etat.

Des « BTS blancs » sont organisés pour mettre les apprenants en situation d'examen.

TARIFS

FORMATION INITIALE

- Concours : 50€*
- Scolarité : 5 550€/an

FORMATION ALTERNANCE

- Apprentissage : 8 290€/an
- Contrat de professionnalisation :
 - BTS 1 : 8 064€
 - BTS 2 : 7 056€

*Formation en alternance : les frais de dossier seront remboursés dès signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans le cadre d'un apprentissage, les frais de formation sont pris entièrement en charge par l'entreprise d'accueil. L'apprenant n'a donc pas de reste à charge à régler.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à disposition sur demande. Tous nos campus sont aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Toutes les adaptations nécessaires seront étudiées afin de rendre la formation accessible aux personnes présentant un handicap.

Contact référent handicap :

IGEFI Paris : WABALUKU Gloria - gloria.wabaluku@igefi.net